

MODE OPERATOIRE APPLICATION INFORMATIQUE

ASSISTANTS UNIVERSITAIRES DE MEDECINE GENERALE- VAGUE 12 (2025-2027)

SOMMAIRE

Ι.	Points importants pag	ge 2
П.	Connexion pour créer un compte pa	ge 4
III.	Dépôt en ligne des candidatures : 8 volets à remplir pa	ige 5
IV.	Enregistrement du dossier de candidature completpa	ige 9
۷.	Consultation des résultats pag	ge 10

I. <u>Points importants</u>

Il appartient à l'université de centraliser l'ensemble des informations demandées dans les 8 volets

Connexion

Vous pouvez avoir accès à cette application via Google Chrome ou Mozilla Firefox

- Une adresse de connexion : <u>https://demat.social.gouv.fr/commencer/arsif-appel-a-candidature-pour-les-aumg-partages</u>

- Codes d'accès :

- > Un Identifiant : l'adresse email de l'université
- > Un Mot de passe : choisi par l'université



La date de clôture de l'appel à candidatures est fixée au Mercredi 30 avril 2025.

Vous devez déposer des candidatures pour des candidats inscrits à l'Ordre national des Médecins et ayant un n° RPPS ou une date prévisionnelle.

En cas de problème technique, contacter <u>contact-demat@social.gouv.fr</u> ou vous rendre sur :

	Conservation des données :
	Dans Dématérialisation des Démarches Sociales : 12 mois
00 et	
che	
Docu	mentation 🗹 - Contact technique - Aide 🗹



Tout dossier incomplet et/ou déposé hors-délai ne sera pas traité

Contact ARS : ars-idf-dispositifsregionaux-postespartages@ars.sante.fr



- → Si vous quittez l'application et/ou l'onglet en cours de saisie sans cliquer sur « Enregistrer », toutes les informations saisies sur la page seront automatiquement supprimées
- → Le dossier déposé reste « Incomplet » tant que les saisies ne sont pas enregistrées
- → Plusieurs items avec des astérisques rouges doivent obligatoirement être complétés car bloquants pour la suite de la saisie



→ Le tableau récapitulatif des candidatures déposées permet de les visualiser et les imprimer

➔ Dans chaque volet, les curseurs à droite et en bas des volets vous permettent de saisir progressivement votre dossier de candidature

II. <u>Connexion pour créer un compte</u>



DOS - POLE RESSOURCES HUMAINES EN SANTE DEPARTEMENT PERSONNEL MEDICAL



ARSIF - Appel à candidatures pour les postes partagés d'Assistants Universitaires de Médecine Générale entre Université/DUMG et une structure de soins au titre de 2023/2025

Dépôt des dossiers jusqu'au 30 avril 2023.

Prise de poste au 1er novembre 2023 et jusqu'au 31 octobre 2025.

Aucun envoi de dossier par mail ou par courrier postal ne sera accepté, ni traité.

Ce dispositif soutient des projets professionnels cliniques/universitaires en permettant à de jeunes médecins de parfaire leur formation post-internat.

L'AUMG exerce à la fois pour une structure de soins partenaire du projet (centre de santé, maison de santé, cabinet de ville...) et pour le Département de Médecine Générale de l'Université, pour une durée de 2 ans dans une zone où l'offre de soins est insuffisante ou avec des difficultés d'accès aux soins pour la profession de médecin. Renouvellement possible du contrat pour une période d'un an.

an. L'activité universitaire des AUMG est prise en charge financièrement à 100% par l'ARS île de France à hauteur de 2000 brut/mois. Une convention de financement est signée entre l'ARS lie de France et Université. Pour être AUMG, il faut être médecin généraliste en post internat (dans les 4 à 5 années qui suivent la fin de l'internat), être diplômé du Diplôme d'Etat de Médecine Générale et inscrit à l'Ordre des médecins.

Il appartient à l'université de centraliser l'ensemble des informations demandées dans les 8 volets suivants en ligne : -Volet 1 : lédentification des universités et des structures de soins partenaires du projet -Volet 2 : Partie université - structure de soins -Volet 3 : Partie université -Volet 4 : Partie structure de soins -Volet 5 : Fiche du candidat pressenti pour le poste partagé -Volet 7 : ente d'enagement des partenaires du projet -Volet 8 : pièces justificatives

Le cahier des charges et le mode opératoire sont consultables à la fin du dossier en ligne. Le dossier de condidature à remplir en ligne (7 volets) doit être constitué des pièces suivantes :

CV du candidat proposé
Lettre de motivation
Attestation d'inscription à l'Ordre des médecins
Lettre d'engagement sur le projet médical partagé signée
par l'université, la structure de soins et le candidat pressenti
Projet médical partagé entre les deux structures

Contact : ars-idf-dos-mgs@ars.sante.fr

1. Cliquer sur « Création de compte »

2. Renseigner le « mail de l'université » choisi par la personne référente pour la démarche

3. Renseigner le « le mot de passe » choisi par la personne référente pour l'université

- 4. Valider l'enregistrement du nouveau compte
- 5. Vous recevez sur l'adresse email la confirmation de la création du compte avec l'identifiant et le mot de passe

Commencer la démarche

Créer un compte Dématérialisation des Démarches Sociales

J'ai déjà un compte







- 6. Le compte est créé : à la fin de l'opération cliquer sur « Connexion »
- 7. Cliquer sur « Commencer la démarche »



8. Saisir identifiant et mot de passe

En cas d'oubli du mot de passe :

- a) Cliquer sur « Mot de passe oublié »
- b) Saisir l'email correspondant à votre identifiant
- c) Vous recevez un nouveau mot de passe
- 9. Vous pouvez commencer à saisir votre dossier de candidature
- 10. Renseigner les données d'identité de la personne référente du dossier à l'université

Don	nées d'i	dentité
Merci de remplir v à la démarche. Civilité	os informations pe	rsonnelles pour accéder
O Madame	○ Monsieur	
Prénom	Nom	ı
	Continuer	

RAPPEL

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

III. Dépôt des candidatures en ligne : 8 volets à remplir

Remplir les différents volets et enregistrer vos saisies en fin de page.



<u>RAPPEL</u>: Les saisies sont enregistrées et peuvent être complétées à tout moment tant que l'appel à candidatures est valide.

- 1. VOLET 1 : IDENTIFICATION DES UNIVERSITES ET DES STRUCTURES DE SOINS PARTENAIRES DU PROJET
 - A) UFR Recruteur (Université)
 - B) Structure de soins partenaire (CDS, MSP, Cabinet libéral)

2. VOLET 2 : PARTENARIAT UNIVERSITE - STRUCTURE DE SOINS

Descriptif succinct du projet médical partagé. Identification de la zone sous-dense de la structure de soins (ZIP, ZIP+, ZAC, QPV).

3. VOLET 3 : PARTIE UNIVERSITE

Présentation du département universitaire de MG : télécharger la pièce correspondante et la renseigner *

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle suivant 🗹

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Présentation des activités de l'AUMG à l'université.

4. VOLET 4 : PARTIE STRUCTURE DE SOINS

Description de l'activité de soins hospitaliers proposée au candidat.

Présentation de la structure de soins : télécharger la pièce correspondante et la renseigner *

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle suivant 🗹

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Présentation des activités de l'AUMG au sein de la structure de soins.

5. VOLET 5 : PROJET EN LIEN AVEC LA STRUCTURE DE SOINS

Renseigner le projet.



6. VOLET 6 : FICHE DU CANDIDAT PRESSENTI POUR LE POSTE PARTAGE

Identification du candidat pressenti.

7. VOLET 7 : LETTRE D'ENGAGEMENT DES TROIS SIGNATAIRES

télécharger une seule lettre à remplir et signer par tous les partenaires *

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle suivant 🗷

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

8. VOLET 8 : PIECES JUSTICATIVES (à télécharger au format PDF)

Le projet co-construit entre les partenaires *

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

CV candidat à jour d'avril 2023 *

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Lettre de motivation du candidat *

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Attestation d'inscription à l'ordre (non obligatoire)

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Cliquer sur déposer le dossier

Votre brouillon est automatiquement enregistré. En savoir plus 🗗







Le dossier de candidature est complet, la saisie est terminée, et toutes les pièces justificatives obligatoires déposées.

- 1. Le dossier apparaît en construction.
- 2. Un mail est envoyé pour confirmer le dépôt du dossier.

Agence Régionale de Santé Île-de-France
Bonjour,
Vous avez commencé à remplir un dossier pour la démarche « ARSIF - 10ème appel à candidatures pour les Assistants Universitaires de Médecine Générale au titre de 2023/2025 ».
Vous pouvez retrouver et compléter votre dossier en cliquant sur le bouton ci-dessous :
Afficher votre dossier
Bonne journée,
L'équipe Dématérialisation des Démarches Sociales
_
Merci de ne pas répondre à cet email.

3. Vous pouvez consulter votre/vos dossiers

Attention : il se peut que la confirmation soit dans les spams, merci de vérifier.

V. <u>Consultation des résultats</u>



Suite au dépôt de votre dossier, vous recevez un mail de confirmation avec un numéro correspondant :



Les étapes de traitement de votre dossier :

1. Construction



Vous pouvez modifier votre dossier.



Vous ne pouvez plus modifier votre dossier et vous recevez le mail type suivant :



3. Dossier accepté



DOS - POLE RESSOURCES HUMAINES EN SANTE DEPARTEMENT PERSONNEL MEDICAL



Vous recevez le mail type suivant :

Agence Régionale de Santé
Île-de-France
° 57707 a été accepté par le jury de sélection : une convention sera signé
nnée 2023 et le financement de la partie universitaire délégué en 2024 so
mettre à l'ARS les documents suivants : attestation de prise de
t avec l'université et inscription ordinale au 1/11/2023
Consultor mon dession
Consulter mon dossier

4. Dossier classé sans suite



Vous recevez le mail type suivant :

	0140
	Agence Régionale de Santé
	Ile-de-France
Bonjour,	
Bonjour, Votre dossier nº 577	707 a été classé sans suite le 14/03/2023.
Bonjour, Votre dossier nº 577	707 a été classé sans suite le 14/03/2023.
Bonjour, Votre dossier nº 57	707 a été classé sans suite le 14/03/2023.
Bonjour, Votre dossier nº 577 Bonne journée,	707 a été classé sans suite le 14/03/2023.
Bonjour, Votre dossier nº 577 Bonne journée, RH en santé	707 a été classé sans suite le 14/03/2023.
Bonjour, Votre dossier nº 577 Bonne journée, RH en santé	707 a été classé sans suite le 14/03/2023. Consulter mon dossier
Bonjour, Votre dossier nº 57 Bonne journée, RH en santé	707 a été classé sans suite le 14/03/2023. Consulter mon dossier

5. Dossier refusé



DOS - POLE RESSOURCES HUMAINES EN SANTE DEPARTEMENT PERSONNEL MEDICAL



Vous recevez le mail type suivant :



Merci pour votre lecture et votre attention.